

DISSOLUTION FONDS DE DOTATION



Direction de l'information
légale et administrative

Document à transmettre impérativement à la préfecture lors de votre déclaration

Entité	FDD	Avis initial	Dépt. de publication	N° de dépt.
--------	-----	--------------	----------------------------	-------------

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
journal-officiel.gouv.fr
rubrique Nous contacter

TEXTE À INSÉRER

1 Déclaration à la préfecture (*numéro et nom du département*) :

2 Date de déclaration de dissolution du fonds de dotation à la préfecture (*format JJ/MM/AAAA*) :

3 Dénomination du fonds de dotation (*titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe*) :

4 Siège social (*précisez l'adresse complète*) :

Complément géographique (*ex. bâtiment, résidence...*) :

Numéro, type et libellé de voie :

Boîte postale, lieu-dit :

Code postal :

Ville :

Adresse électronique :

Coordonnées téléphoniques :

5 Nom et adresse du liquidateur :

6 Montant et composition de l'actif net :

7 Dénomination et siège de l'établissement attributaire de cet actif :

8 Préfecture auprès de laquelle la création du fonds de dotation a été déclarée (*numéro et nom du département*) :

9 Date de déclaration de création du fonds de dotation (*format JJ/MM/AAAA*) :

ADRESSE DE GESTION

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court ou sigle du fonds de dotation :

Nom de la personne habilitée à représenter le fonds de dotation :

Adresse personnelle :

Complément géographique (ex. : bâtiment, résidence...) :

Numéro, type et libellé de voie :

BP ou lieu-dit :

Code postal :

Ville :

Signature du déclarant, précédée de :
« Lu et approuvé, bon pour insertion »

Les insertions sont gratuites.

Vous pouvez télécharger le témoin de publication depuis le site journal-officiel.gouv.fr.